Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

7 FÉVRIER 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18017

EDITORIAL

Mai 2008 : calme, intelligence, unité et cohésion

Guido Cesal

Ce ne sera pas un printemps ennuyeux. Les élections régionales, qui se dérouleront selon leur échéance naturelle, seront précédées par les élections politiques. La crise déclenchée par la démission du Gouvernement Prodi fut sans issue puisque Marini a restitué le mandat qui lui avait été confié par le Président de la République italienne.

Deux rendez-vous de cette ampleur, qui s'ajoutent à une difficile campagne référendaire qui s'est terminée il y a peu – heureusement avec un bon succès –, exigent un engagement extraordinaire de la part du mouvement, de son organisation ainsi que de l'ensemble des ses adhérents.

Il s'agit d'une situation qui nous met dans une condition très délicate car le risque de mélanger les argumentations et les thèmes locaux avec des sujets plus généraux, liés à la situation italienne, est évident et la confusion pourrait l'emporter au détriment d'une utile et ponctuelle campagne électorale d'information.

Cela dit, nous ne pouvons que prendre acte de cette circonstance et essayer de nous y adapter le plus vite et le plus naturellement possible.

Notre commission politique, sur mandat du Conseil Fédéral, a débuté son tour d'horizon avec les forces de la majorité régionale et a pu relever que Stella Alpina et Fédération Autonomiste croient dans le projet constitué en 2006 et qu'elles veulent continuer dans ce parcours tout à fait inédit, mais hautement

SUITE PAGE 2

La Commission au travail

Début des consultations politiques

La Commission politique de l'UV, composée par le président du Mouvement Guido Cesal, le vice-président Ugo Voyat, le chef de groupe au sein du Conseil régional Roberto Vicquéry, les présidents de la Région Luciano Caveri et du Conseil Ego Perron, (absence justifiée pour le vice-président Claudio Brédy), a entamé la semaine dernière une série de consultations en vue des élections régionales du 25 mai prochain. Comme le prévoit le document approuvé par le Conseil Fédéral le 22 janvier dernier, la délégation a rencontré «prioritairement», et séparément, la Stella Alpina et la Fédération Autonomiste, c'est-à-dire les alliés actuels de la majorité au Conseil.

«Ces rencontres ont été utiles et réalisées dans un climat très cordial. Nous avons indiqué avec clarté – a expliqué le président Cesal – *un parcours qui amènera notre Mouvement au choix des alliances éventuelles pour la compétition électorale. Les résultats des rencontres seront portés à l'examen du Conseil Fédéral qui se réunira le 12 février prochain. En même temps, le travail de formation de la liste électorale se poursuit dans les sections communales».*

Le 29 janvier dernier, la commission politique a rencontré une délégation de la Lega Nord de la Vallée d'Aoste: les éléments fondamentaux, inaliénables, sur lesquels se fonde le Mouvement ont été illustrés, sans oublier les grands thèmes qui feront l'objet du débat politique pendant la prochaine campagne électorale. À partir de la nécessité d'avoir un représentant de notre Région au Parlement Européen, avec une opportune modification de la loi en vigueur, jusqu'à la définition d'un accord pour la modification du statut d'autonomie, en passant par le maintien du système électoral uninominal et majoritaire pour les élections au Parlement Italien et à la déclinaison correcte du fédéralisme fiscal. Durant les prochains jours se poursuivront les rencontres avec les autres forces politiques, avec l'exclusion des uniques forces avec lesquelles traditionnellement le Mouvement n'a jamais eu et n'entend pas avoir de rapports de collaboration.

Question morale : la position de la majorité du Conseil Fédéral

Ugo Voyat

La majorité du Conseil Fédéral n'est évidemment pas contraire à la question morale, qui est bien présente dans le règlement électoral approuvé lors de sa dernière séance.

La motivation qui a porté à repousser l'amendement Viérin (qui a été rejeté avec 71 voix contre, 21 pour, et 5 abstentions et qui était soutenu aussi par le président du mouvement Guido Cesal, par un des deux vice-présidents Claudio Brédy et par quelques membres du Comité Fédéral) est essentiellement une: la question morale ne doit pas être instrumentalisée.

Ce qui veut dire, par exemple, qu'elle ne doit pas simplement se borner à la position judiciaire d'une personne, mais doit prendre en compte tous les aspects du comportement social et, surtout, vu qu'on parle d'hommes politiques, du comportement au sein du mouvement politique d'appartenance.

Pour la majorité du Conseil c'était donc réductif et instrumental de borner la question morale au seul cas de justice pénale.

Si l'on doit définir une liste de comportements pour définir la moralité ou moins d'une personne, peut-être faudrait-il considérer aussi d'autres cas : par exemple, les comportements qui se sont vérifiés depuis ses dernières années à l'intérieur de l'Union Valdôtaine sont-ils moralement corrects? Ceux qui ont voté lâchement contre les indica-

SUITE PAGE 2

Les candidats zone par zone

Comité Fédéral : 5 candidats ;
Jeunesse Valdôtaine : 1 candidat;
Zone 1 (Courmayeur, La Salle, La Thuile, Morgex, Pré-Saint-Didier) : 2 candidats;
Zone 2 (Arvier, Avise, Aymavilles, Cogne, Introd, Rhêmes-Notre-Dame, Rhêmes-Saint-Georges, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Sarre-Chesallet, Valgrisenche, Valsavarenche, Villeneuve) : 3 candidats;
Zone 3 (Allein, Bionaz, Doues, Etroubles, Gignod, Ollomont, Oyace, Roisan, Saint-Oyen, Saint-Rhémy-en-Bosses, Valpelline) : 2 candidats;
Zone 4 (Brissogne, Charvensod, Fénis, Gressan, Jovençan, Nus, Pollein, Quart, Saint-Christophe, Saint-Marcel) : 5 candidats;
Zone 5 (Antey-Saint-André, Chambave, Chamois, Châtillon, Emarèse, Pontey, La Magdeleine, Saint-Denis, Saint-Vincent, Torgnon, Valtournenche, Verrayes) : 4 candidats;
Zone 6 (Arnad, Ayas, Brusson, Challand-Saint-Anselme, Challand-Saint-Victor, Champdepraz, Issogne, Montjovet, Verrès) : 3 candidats;
Zone 7 (Bard, Champorcher, Donnas, Fontainemore, Hône, Lillianes, Perloz, Pontboset, Pont-Saint-Martin) : 3 candidats;
Zone 8 (Aoste-Ville, Saint-Martin de Corléans, Arpuilles-Excenex, Porossan, Signayes) : 6 candidats;
Zone 9 (Gaby, Gressoney-La-Trinité, Gressoney-Saint-Jean, Issime) : 1 candidat.

Elections régionales du 25 mai prochain

Nos treize Conseillers régionaux donnent leur disponibilité

Raphaël Bixhain

Les 13 Conseillers régionaux de l'Union Valdôtaine pouvant se représenter aux prochaines élections régionales ont tous donné leur disponibilité à faire partie de la liste de l'U.V. avant le 31 janvier 2008 comme prévu par le document *« 2008 - élections régionales. Critères pour la formation de la liste, le choix des candidat(e)s et le déroulement de la campagne électorale»* voté et approuvé par le Conseil Fédéral au cours de sa réunion du 22 janvier dernier.

Cette donnée nous offre l'occasion de nous pencher sur le document en question.

« La liste de l'Union Valdôtaine – lisons-nous dans le règlement – *sera établie en grande partie par les sections qui, en raison de la présence et de l'enracinement de l'Union Valdôtaine sur tout le territoire du Val d'Aoste ainsi que de la nécessité de répartir équitablement les candidat(e)s dans un nombre de zones, indiqueront 29 candidats »*. S'ajoutent à ceux-ci 1 candidat proposé par la Jeunesse Valdôtaine et 5 candidats proposés par le Comité Fédéral.

Nous lisons toujours dans le règlement que *« le choix des candidat(e)s revêt une importance capital pour assurer à la liste de l'Union Valdôtaine le succès souhaité et pour permettre l'élection au sein du Conseil de la Vallée de Conseillers qualifiés, motivés et engagés au service du Mouvement ainsi que dans la réalisation de sa ligne politique et des programmes établis par ses organes »*.

Il est par conséquent *« nécessaire de sélectionner dans les différentes zones des personnes représentatives et estimées en raison de leur comportement, de leur rectitude morale, de leur engagement au service de la communauté, de leur attitude cohérente et convaincue quant au respect et à l'application des principes dictés par les articles 1er et 2 des Statuts de l'Union Valdôtaine »*.

Ce paragraphe est important puisque deux de ses mots ont fait parler d'eux au sein du Conseil Fédéral et avant cela au sein du Comité Fédéral: «rectitude morale ». En effet, Dino Viérin – l'un des trois sages de la Com-

SUITE PAGE 2

SUITES DE LA PAGE 1

Mai 2008 : calme, intelligence, unité et cohésion

significatif qui, pour la première fois, régit cette région sans aucun soutien des forces nationales.
Cela ne signifie pas que nous devons nous refermer sur nous-mêmes et refuser les contributions et les apports des partis étatiques qui reconnaissent la valeur de l'autonomie et du fédéralisme, mais le noyau autour du quel doit se développer une nouvelle majorité, depuis 2008, est clair et bien précisé.
Autour de cet ensemble homogène semblent se dégager deux coalitions spécifiques : une à droite, avec F.I. et A.N. et quelques petits regroupements insignifiants et l'autre, à gauche, avec le P.D., les anciens de l'U.V. et l'extrême gauche, les Verts, la gauche alternative et la gauche radicale.
Les uns représentent une situation particulière, étrangère à notre réalité, qui a fait des pas en avant vers la compréhension de l'autonomie et de ses chances, mais qui est encore loin de saisir et de pénétrer le particularisme valdôtain sous toutes ses facettes.
Les autres ont dissipé le crédit accumulé lors de la campagne politique de 2006 en soutenant jusqu'au bout un Gouvernement italien pléthorique et inefficace et en se lançant, dans l'illusion d'avoir acquis une large majorité populaire, dans une campagne référendaire absurde et confuse qui a démontré toute leur faiblesse et leur incapacité de comprendre et de maîtriser les problèmes effectifs des gens.
Le scénario, au-delà des difficultés intrinsèques et objectives qu'il comporte, est donc tout à fait intrigant et absolument intéressant même s'il exige une approche prudente et rationnelle car l'enjeu, cette fois, est décisif et aucune revanche ne sera possible dans un bref délai.
Il s'agit d'atteindre ce rendez-vous avec calme, intelligence, unité et cohésion, en sachant bien que rien n'est facile mais que rien ne nous est impossible à condition d'avoir la capacité de mettre, avant tout, les intérêts de notre communauté et du mouvement que nous représentons.

Guido Cesal

Question morale : la position de la majorité du Conseil Fédéral

tions du Mouvement en profitant du bulletin secret (les tristement fameux francs-tireurs), comment se sont-ils comportés du point de vue moral? Et ceux qui ont déclaré être contents que l'Union Valdôtaine ait perdu les élections politiques de 2006? Et ceux qui ont fait des déclarations contre l'UV et ses représentants au sein du Conseil Régional et contre les dirigeants du Mouvement? Et ceux qui ont travaillé contre l'Union Valdôtaine à l'occasion des différentes élections? Et ceux qui ont fait la fête avec nos adversaires à l'occasion de la défaite électorale de 2006 et qui ont participé à des manifestations de nos adversaires? Ceux-ci sont-ils moralement dignes de se présenter, maintenant, dans la liste de l'Union Valdôtaine?
Mais la garantie que l'Union Valdôtaine présentera, comme elle l'a toujours fait, des candidats qui n'ont rien à craindre de la « question morale » ne dépend pas du règlement électoral, mais des lois en vigueur, qui posent des conditions très strictes pour les candidatures. L'introduction de toute autre norme encore plus restrictive n'aurait été, comme l'a justement souligné le chef de groupe au Conseil Régional Robert Vicquéry, qu'une mesure « ad personam », pour éviter la candidature de quelqu'un.
Le risque était donc de réduire la Question Morale à un simple instrument de lutte politique, ou plutôt personnelle...

Ugo Voyat

Nos treize Conseillers régionaux donnent leur disponibilité

mission chargée d'établir les critères de candidature, les deux autres étant Ugo Voyat et Robert Vicquéry- a proposé, par le biais d'un amendement non partagé par les deux autres sages, de préciser ce qui était entendu par « rectitude morale ». Le texte aurait donc été celui-ci : « …rectitude morale, **ils ne doivent pas, à cet effet, avoir subi une condamnation définitive pour crimes contre les personnes ou les biens ou l'administration publique,** de leur… ». Le conditionnel est de rigueur puisque l'amendement n'a pas trouvé l'accord unanime des membres du Comité Fédéral et a été repoussé par le Conseil Fédéral malgré l'illustration de celui-ci par Dino Viérin qui considère que c'eut été *« un message fort que d'accepter cet amendement, démontrant ainsi que l'Union Valdôtaine est aussi sensible et attentive à la question morale ». « Malheureusement* -ajoute-t-il- *deux faits se sont produits qui ont empêché d'aborder ce thème avec sérénité : 1. la question a été personnalisée en prétextant à tort qu'il s'agissait d'une question visant une seule personne et tel n'était pas le cas ce qui a ainsi empêché, par exemple, à ceux qui ont volé, violé ou corrompu d'être considérés moralement inaptes ; 2. une non volonté de dialogue et une non acceptation d'avis différents au nom d'une fausse et prétendue unité de façade du Mouvement ». « Il semblerait que quelqu'un se sente tout de suite visé par le simple fait de parler de rectitude morale ».*
Il s'agissait là d'un message à faire passer, d'après Viérin, auprès de la population au même titre que l'établissement de primaires -permettant ainsi d'accroître le pouvoir décisionnel des adhérents- et que le fait que les élus sortants ne soient plus candidats de droits; deux nouveautés qui se trouvent dans le réglement. Les candidats sont également invités à employer la langue française dans l'accomplissement de leurs activités et à mettre en œuvre toutes les initiatives démocratiques pouvant assurer la souveraineté et le droit à l'autodétermination du Peuple Valdôtain.
Quant au choix des candidats, les sections se réuniront en Assemblée du 4 au 16 février pour l'élection des 3 délégués à l'Assemblée de zone qui désignera les candidats. Avant le 29 février auront lieu les réunions préliminaires des zones pour évaluer les éventuelles propositions de candidatures des sections. Avant le 15 mars les sections organiseront les élections primaires pour la désignation de leur candidat. Avant le 29 mars réunions des zones avec la participation de la Commission Electorale pour l'élection des candidat(e)s de zone.
Le règlement faisant 6 pages, nous vous invitons à le consulter en intégralité sur le site de notre Mouvement à l'adresse suivante : www.unionvaldotaine.org.

Raphaël Bixhain

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Commandant de la région militaire du Nord

Caveri a rencontré le général Cravarezza

Le président de la région Luciano Caveri a rencontré au mois de décembre dernier au Palais régional le Général de Division Franco Cravarezza, Commandant de la Région militaire du Nord.
"Au cours de la rencontre avec le Général nous avons eu la possibilité d'aborder deux questions importantes - a commenté le président Caveri - *Nous avons fait le point sur la situation des projets en cours concernant la Caserne Testafochi; de plus, nous avons analysé la question du polygone de tir de Clou Neuf. Ensuite, nous avons fait une réflexion globale sur l'attention de notre communauté envers les militaires et les synergies possibles afin de favoriser le bénévolat".*
Le Général Cravarezza, à la fin de la rencontre, a déclaré: *« Nous faisons partie de la Région, et en ce sens, nous nous engagerons afin que les questions analysées aujourd'hui puissent se concrétiser ».*

FAVRE GIUSEPPE
di Favre V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
Mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione, pozzetti,
vasi, fosse bilogiche, fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI

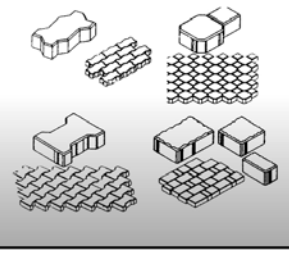
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
Tel. e fax 0125 966165 (ufficio)
Tel. 0125 966041 (abitazione)

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Écrit par Luigi Martin

Le livre du Bim « L'acqua e la Comunità »

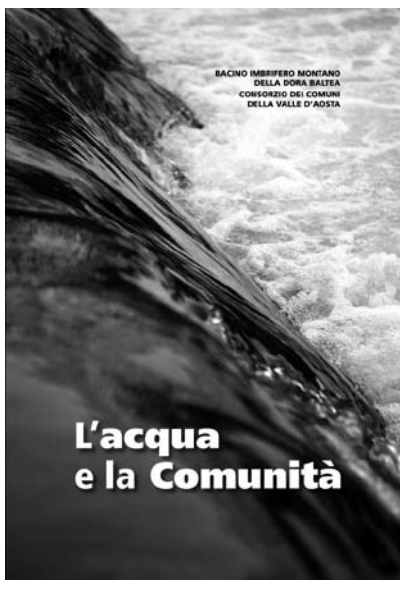

«L'acqua e la comunità», voici le titre du livre proposé par Luigi Martin et édité par l'imprimerie « Arti Grafiche E. Duc », qui a été présenté, le 20 décembre dernier, pour fêter les 50 ans d'activité du BIM (Consorzio della Valle d'Aosta - Bacino Imbrifero Montano della Dora Baltea).

Dans une des salles du consortium, situé place Narbonne, en la présence de l'assesseur aux Ouvrages publics Albert Cerise, du secrétaire du Bim Roberto Vighetti, de l'assesseur communal Daniela Piassod et de l'auteur Luigi Martin, le Président Jean Barocco a voulu réfléchir sur l'importance de cet organisme et sur la valeur de l'eau dans notre Région : « *Il est, en effet, plus que jamais urgent que la question de l'eau soit perçue de façon globale et dans une optique de durabilité, pour faire efficacement face à la pénurie des réserves hydriques et encourager les bonnes pratiques de gestion, surtout parmi les jeunes générations* ».

De son côté, l'auteur a expliqué l'esprit de cet ouvrage : « *J'ai voulu laisser* – a expliqué Martin – *un témoignage de l'activité développée par ce consortium en 50 ans de vie.*

Je sais qu'il s'agit d'une matière aride, difficile pour les non-initiés, qui embrasse les règlements sur les eaux, la finance, l'organisation des organismes locaux et la statistique.

Le BIM est le seul organisme qui en Vallée d'Aoste regroupe la totalité des 74 Communes et son parcours n'a pas été facile.

Nous avons vécu des périodes difficiles mais nous avons obtenu aussi de grandes satisfactions.

Je dédie mon modeste travail aux presque 800 administrateurs qui se sont succédé depuis 50 ans, célèbres et non, qui ne sont pour la plupart jamais montés sur la grande scène de la politique mais qui sont toujours restés fidèles à leur mandat, défenseurs de cet organisme et du droit au remboursement, à l'indemnisation en faveur des communautés locales et donc des communes qui les représentent auxquelles l'eau a été soustraite pendant ces années ».

Le livre se divise en deux parties : la première traite des lois sur le consortium, de leurs revenus exclusifs, de l'histoire du Bim en réfléchissant en particulier sur les activités développées pour le progrès socio-économique de la population valdôtaine.

De plus, un chapitre est réservé à la Federbim, organisme moral qui réunit plus de soixante consortiums Bim d'Italie.

La deuxième partie contient une série d'annexes concernant les lois, les décrets et les règlements promulgués par l'Etat en matière de consortium et de « Sovracanoni » hydroélectriques, le Statut du Consortium de la Vallée d'Aoste et le règlement pour le fonctionnement de l'Assemblée.

De plus, les noms de tous les protagonistes de la vie administrative de l'organisme sont indiqués.

Le répertoire photographique est également riche et immortalise les moments les plus importants de la vie du Consortium et les centrales hydroélectriques de la Vallée d'Aoste.

Enfin, le président Barocco a rappelé que *: « Il s'agit d'un ouvrage de référence pour les questions concernant le Bim et la gestion de l'eau en Vallée d'Aoste.*

Il a, notamment, le mérite de la clarté, en esquissant brièvement l'histoire du consortium, sa raison d'être, ses fonctions et son activité durant ce premier demi-siècle d'existence, avec un regard sur la situation au niveau national.

Une deuxième partie, riche de documents, permet de suivre, pas à pas, l'histoire du consortium.

Facile à lire (il s'adresse donc même aux non-initiés), et permet à chacun de se faire une idée sur les enjeux passés et futurs du Consortium ».

Quatorzième édition

Prix Littéraire René Willien

À l'occasion de la quatorzième édition du prix littéraire René Willien, décerné aux éditeurs d'ouvrages dont le contenu est représentatif de la réalité valdôtaine et présente au moins une partie du texte en français et en francoprovençal, la Présidence de la Région et l'Assessorat de l'Education et Culture rappellent que le 15 février est la date d'échéance pour signaler les maisons d'édition ou les publications qui méritent un intérêt particulier et qui pourraient faire l'objet de l'examen du jury.

Les citoyens, les bibliothèques, les librairies et les associations culturelles pourront transmettre leurs propositions par lettre ou par courrier électronique à la Direction de la communication institutionnelle et du protocole de la Présidence de la Région (télécopieur: 0165.273402; courriel: u-stampa@regione.vda.it).

Le prix sera décerné au mois de mars prochain.

La Direction de la communication institutionnelle et du protocole est à la disposition des personnes intéressées pour tout renseignement complémentaire au numéro de téléphone suivant: 0165/27 32 00.

Quarante deux représentations

« Théâtrécole 2008 »

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique qu'a démarré la manifestation « Théâtrécole 2008 » qui se terminera en mai prochain.

Depuis de nombreuses années, l'Assessorat propose, par l'intermédiaire de compagnies théâtrales professionnelles régionales, une série de spectacles s'adressant aux élèves des écoles maternelles, primaires, moyennes et supérieures.

Cette année, 7 compagnies (Envers Teatro, Groupe Approches, Replicante Teatro, Atamas, Nuova Babette, Teatro di Aosta et Sinequanon) seront sur les planches pour divertir les élèves de tous âges en leur présentant 13 spectacles pour un total de 42 représentations sur tout le territoire valdôtain.

En effet, des représentations auront lieu à Aoste, Quart, Courmayeur, Cogne, Châtillon, Pont-Saint-Martin, Morgex, Issogne, Fénis, Gaby, La Thuile, Valtournenche et Saint-Christophe.

Les adhésions aux représentations peuvent être effectuées
par téléphone au 0165 27 33 39,
par fax au 0165 27 33 96
ou par courriel: l.sarteur@regione.vda.it,
jusqu'à épuisement des places disponibles.

Chaque fiche de présentation des spectacles porte un nombre minimum et maximum d'élèves pour la représentation.

La Direction des activités culturelles, qui se tient à disposition pour toute information complémentaire, se réserve le droit d'annuler la représentation si le nombre d'élèves est insuffisant.

Page coordonnée par le Groupe Union Valdôtaine du Conseil de la Vallée

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Préoccupations quant à la situation ivoirienne et libanaise

Du jeudi 1 au dimanche 3 février dernier, j'ai participé, avec le Conseiller régional Marco Fey, en tant que membres de la section valdôtaine de l'APF, aux travaux du Bureau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.
Au cours de la réunion les membres du Bureau se sont penchés sur une série de thèmes qui sont l'objet d'une préoccupation commune pour l'Assemblée.
En particulier, j'ai défini le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles et j'ai informé les présents que les travaux de cette dernière se tiendront à Tunis du 6 au 8 mai 2008. J'ai annoncé entre autres qu'au cours de la réunion passée nous avons eu l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de certains travaux en chantier tels que les politiques migratoires en Francophonie, l'impact des cultures dans le processus démocratique de l'espace francophone, le suivi de la mise en œuvre de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et sur la résolution sur la Palestine aussi.
Les Présidents ont procédé à un échange de points de vue sur la célébration de « L'Année internationale des langues » par les Nations Unies, sur le suivi du cadre stratégique décennal qui doit aboutir à la rédaction d'un avis sur le suivi des décisions du Sommet de Bucarest et un projet de déclaration sur l'avenir de TV5 Monde.
De plus, comme d'habitude depuis juillet 2000, les travaux ont fait l'objet du suivi des activités du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA.
Le Bureau a travaillé sur le projet de déclaration relativement aux situations politiques dans l'espace francophone en Côte d'Ivoire afin d'organiser les élections le plus rapidement possible et au Liban afin de condamner les attentats politiques et de poursuivre le dialogue. La crise du Darfour avec le but de rétablir un dialogue politique régional et sur la situation de l'Est de la République démocratique du Congo pour intensifier le désarmement et la démobilisation des belligérants.
Enfin, le Bureau a fait le point sur les programmes de coopération interparlementaire, sur les missions d'observation électorale et, pour conclure, a défini les dates et les lieux des prochaines réunions.

Ego Perron
Le Président du Conseil de la Vallée

Fossiles et minéraux de collection

Cette semaine nous allons nous arrêter sur un projet de loi qui est actuellement à l'examen des différentes Commissions permanentes avant de passer à l'examen du Conseil de la Vallée. Il s'agit du projet de loi n°192 *« Dispositions pour la protection des fossiles et des minéraux de collection »*. Il est bien entendu qu'aucun texte définitif n'a été arrêté puisque comme nous l'avons déjà dit, ce projet est encore à l'examen des Commissaires compétents qui l'amenderont et/ou qui feront des auditions si nécessaire.
La nécessité pour la Région autonome de la Vallée d'Aoste d'établir une nouvelle réglementation pour la protection des fossiles et des minéraux de collection, substituant ainsi la loi régionale n°15 du 23 février 1981 (Normes pour la réglementation de l'extraction de minéraux et fossiles), naît de l'opportunité de revoir de manière complète et organique l'entière matière, en fournissant les instruments nécessaires afin de combler les lacunes de la loi actuellement en vigueur.
La Région devrait réglementer et garantir la recherche et la récolte des fossiles et des minéraux de collection afin d'assurer une meilleure conservation des biens environnementaux et de son patrimoine naturel. En ce qui concerne la détermination des sites d'une valeur naturaliste et environnementale importante et des zones d'interdiction de ramassage, le Gouvernement régional pourrait déterminer -sur proposition de la structure régionale compétente en matière de carrières et de mines- et les sites du patrimoine minéralogique qui, en considération aussi de l'intérêt public lié à l'aspect scientifique et didactique de l'activité de collectionneur, sont d'une valeur naturaliste et environnementale importante, et les zones où il est interdit de ramasser les fossiles et les minéraux de collection. Les départements ou les institutions universitaires et les musées de sciences naturelles des collectivités locales, sur proposition aussi d'organismes ou associations minéralogiques, géologiques ou paléontologiques, se verraient attribuer la possibilité de signaler à la structure régionale compétente l'existence de gisement de particulière importance scientifique qui nécessitent d'ultérieures prescriptions ou interdictions. Ce projet de loi établirait aussi quels sont les moyens pouvant être utilisés pour la récolte des fossiles et des minéraux de collection en précisant que ne peuvent être employés que des instruments d'utilisation manuelle tandis qu'est interdite l'utilisation de matériels explosifs et mécaniques, sauf autorisation de la part du dirigeant de la structure compétente pour des raisons inhérentes à quelque étude.

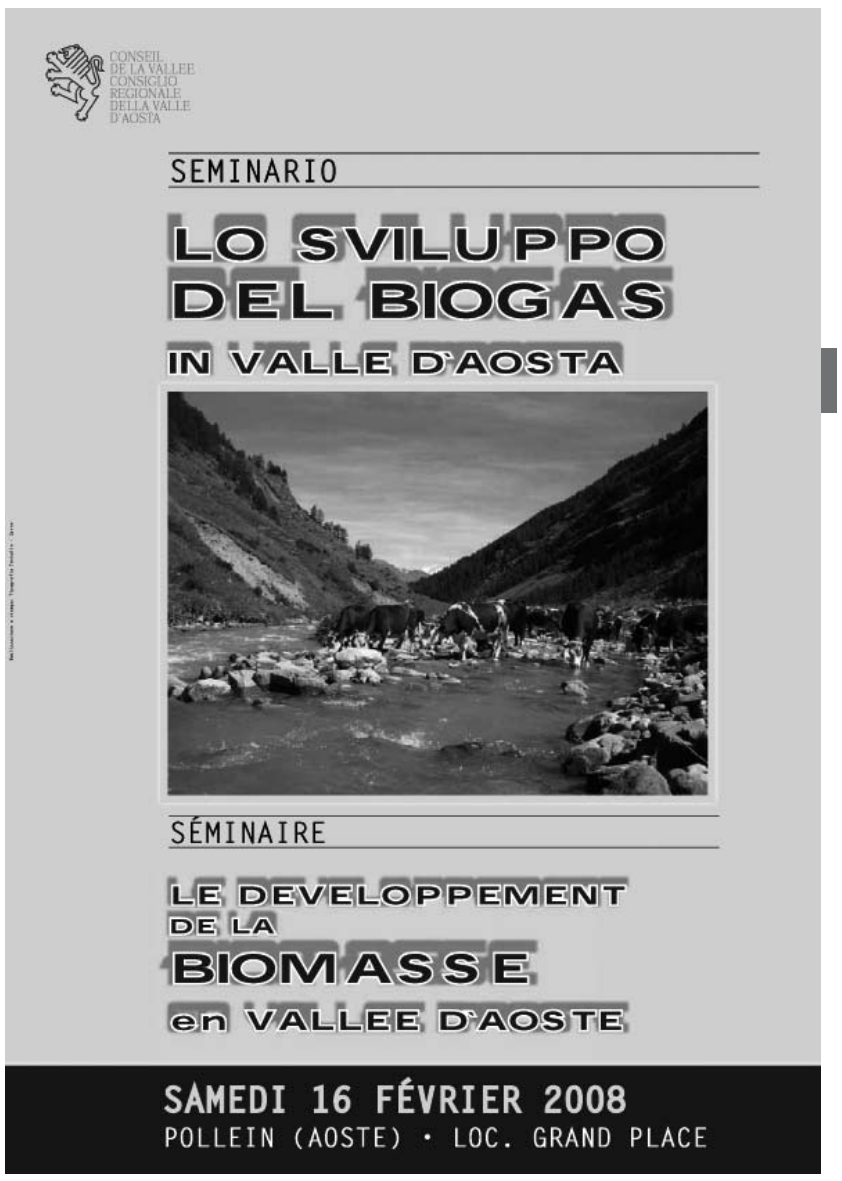

Cooperativa specializzata
RICERCA PERSONALE
PER PULIZIA PART-TIME
in cinema multisala
zona Saint-Christophe.
Inviare curriculum
al fax n.
035-3843752
o chiamare
al n. **392-9563925**

L'activité des Commissions

Vendredi 8 février 2008 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

audition des membres de la Commission paritaire élus par le Conseil régional de la Vallée d'Aoste concernant l'activité de l'organisme en question.

Lundi 4 février 2008 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

auditions concernant le **projet de loi n°191** *«Nouvelles dispositions en matière d'interventions pour soutenir l'information et l'édition locale»*: Claudio Laugeri, Président de l'Ordre des journalistes de la Vallée d'Aoste; Giorgio Macchiavello, Président de l'Association de la Presse valdôtaine; Giulia Giacchetti, Administratrice unique La Vallée s.r.l.; Paolo Maccari, représentant légal de Editions La Vallée s.r.l.; Simeone Piffari, associé des entreprises Ecopress pscarl et Edizionigamma pscarl; Eugenio Pavetto, représentant éditeurs entreprises radiotélévisées au sein de la Commission technique ex article 7 de la loi régionale n°32/2004; Leornardo La Torre, Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail;
projet de loi n°191 *«Nouvelles dispositions en matière d'interventions pour soutenir l'information et l'édition locale»*. Rapporteur: le Conseiller Emilio Rini.

Vendredi 1 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°197 *«Dispositions pour le démarrage du service hydrique intégré et le financement d'un programme pluriannuel d'interventions dans le secteur des services hydriques»*. Rapporteur: le Conseiller Fedele Borre;
audition de Luciano Caveri, Président de la Région, concernant l'acte administratif *«Définition de la moyenne maximale quotidienne de véhicules destinés au transport de marchandises d'un poids total supérieur à 7,5 tonnes, autorisés au transit dans les deux sens à travers le Tunnel du Mont-Blanc et du Tunnel du Grand Saint-Bernard, aux termes de l'article 6, alinéa 1, de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994, et modifications successives»*.

Vendredi 1 février 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

proposition de loi n°199 (par Sandro Bortot, Secondina Squarzino et Ugo Venturella) *«Dispositions pour la diffusion du commerce équitable»*;
auditions concernant la stratégie et au plan industriel de Monterosa-ski : Ferruccio Fournier, Président de l'Association valdôtaine des installations à cables; Daniele Fassin et Philip Balestrini, respectivement Président et Administrateur délégué de Monterosa-ski;
audition du Président de la Région sur la **proposition de loi n°198** (par Carmela Fontana et Giovanni Sandri) et sur la **proposition de loi n°200** (par Dario Frassy, Massimo Lattanzi, Eddy Ottoz, Enrico Tibaldi) concernant *«Modifications de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion Casino de Saint-Vincent»*.

La culture parmi les protagonistes

Une kermesse millénaire toujours aimée

"*Il y a beaucoup de monde qui aime la Foire*" avait souligné le président de la Région Luciano Caveri lors de l'inauguration, le 30 janvier dernier, de la 1008e édition de cette importante kermesse millénaire. Et le nombre des présences semble le confirmer.
« *Notre foire* – avait rappelé Caveri – *de petite réalité, connue au niveau local, est devenue avec le temps un des rendez-vous les plus prestigieux de la Vallée d'Aoste. Une kermesse toujours plus grande qui a su maintenir inaltérées les valeurs de notre histoire et de notre tradition qui doivent être valorisées et sauvegardées, en tenant compte également des évolutions techniques et du marché».*
Cette 1008ème édition a donc été appréciée non seulement pour le travail des artistes avec leurs pièces toujours plus soignées mais aussi par l'espace dédié aux activités culturelles, grâce surtout à l'initiative «Foire Culture», proposée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et qui avait comme but de promouvoir et valoriser le patrimoine culturel valdôtain, en particulier celui de l'archéologie.
Le pivot des initiatives se situait place Jean XXIII où les technologies multimédias, le théâtre et l'histoire ont offert aux personnes présentes une occasion valable de connaître des aspects moins connus du patrimoine culturel de la région.
«*Foire Culture* – souligne l'assesseur Laurent Viérin – *est un exemple concret de la ligne d'interventions de l'Assessorat, en matière de sauvegarde, de valorisation et de promotion des biens culturels.*
En effet, l'offre culturelle organisée se caractérise comme une proposition de rencontres et de dialogues avec le citoyen, finalisée à faire connaître et apprécier l'importance et la particularité des biens culturels de la ville d'Aoste et de l'entière région mais aussi comme possibilité valable de garantir la gestion diffuse du patrimoine, y compris celui encore en phase d'étude et de recherche».

Foire Culture

L'initiative « Foire Culture » a enregistré plus de 10 mille présences durant les deux jours de la foire ainsi réparties:

- 8.000 entrées au chantier événement place Jean XXIII;
- 1.100 spectateurs ont assisté à la performance théâtrale «Marchands d'Histoire(s)» qui s'est tenue à l'intérieur des fouilles archéologiques;
- 2.650 visiteurs ont apprécié «la modellazione tridimensionale» et la réalité virtuelle du film «Piazza Giovanni XXIII – Un racconto per immagini»
- 2.240 personnes ont visité le Cryptoportique du barreau et apprécié les photographies de l'archive sur les interventions de manutention et de valorisation du monument.
- A ces chiffres il est nécessaire d'ajouter les visiteurs des expositions « Arrivano i Beatles - Storie di una generazione» (au Musée Régional et au Centre Saint-Bénin), l'«Histoires de reines» (Eglise Saint-Laurent), «Evolène et son carnaval» (Salle des expositions de l'Hôtel des Etats) et «Profili di luce», l'exposition photographique de Davide Camisasca (espace Porta Decumana de la Bibliothèque régionale) qui ont ému les 4.000 présences durant les deux journées.

Les prix attribués aux artistes

La Foire est une fête pour les artisans mais aussi pour les visiteurs qui peuvent ainsi apprécier l'artisanat valdôtain et l'atmosphère suggestive que cette kermesse émane.
Chaque année, grâce au travail des différents jurys, les exposants reçoivent d'importantes reconnaissances :

- le Prix Amédée Berthod, sur suggestion de la Commission technique Ivat;
- le Prix Robert Berton attribué d'office par l'Assessorat des Activités productives;
- un prix «pour avoir préservé les techniques artisanales traditionnelles dans la fabrication d'outils agricoles à remettre en valeur aujourd'hui» attribué par l'Assessorat de l'Agriculture, des Ressources naturelles et par la Protection civile dans la fabrication.
- le Prix Pierre Vietti voulu par le Comité des Traditions valdôtaines;
- le Prix à la mémoire de Don Garino attribué par l'Association des Amis de Don Garino;
- le Prix Donna Fidapa Vallée d'Aoste (Federazione Italiana Donne Arte Professioni Affari) réservé aux exposants femmes.

La Foire 2008 : réflexions en marge d'un thème

Joseph Rivolin

Cette année, l'« Atelier » de place Chanoux lié à la Foire de Saint-Ours a présenté, parmi les œuvres des artisans Franco et Marco Crestani, un bas-relief qui représente une grand-mère et symbolise la force et la pérennité de la tradition, transmise d'une génération à l'autre surtout par la femme à l'intérieur de la famille. Dans ses mains, cette figure porte une crèche, que le sculpteur considère évidemment l'objet le plus apte à incarner le concept des valeurs traditionnelles.
C'est peut-être seulement une impression, mais j'ai remarqué que dans cette foire la Nativité de Jésus a été plus présente que jamais sur les bancs, et parfois en plus d'une version, chez les sculpteurs les plus renommés (Binel, Thoux, les Crestani eux-mêmes, Joly, Brunodet, etc.) tout comme chez les « hobbystes », sous forme de sculptures de grandes dimensions, de statuettes, de bas-reliefs,... je ne peux me passer de me demander pourquoi ce sujet a stimulé la créativité de tant d'artisans-artistes de chez nous, cette année. Je ne crois pas que ce soit là un reflet direct des récents appels du Saint-Père en faveur de la redécouverte de la crèche. Je pense plutôt que l'émouvante représentation d'un Enfant né dans une pauvre étable suscite des émotions profondes et des souvenirs ancestraux : le rappel aux moments joyeux de sa propre enfance, au milieu agropastoral qui est bien le nôtre, aux sentiments simples mais vrais. Des émotions qui prennent toute leur signification et leur force dans un moment historique tel que le nôtre, caractérisé par une incertitude généralisée et par la nécessité de réfléchir sur un avenir qui est de plus en plus nébuleux. La représentation d'une famille modeste, en difficultés, sans abri, menacée par les puissants (le roi Hérode), à l'avenir incertain marqué par l'émigration en pays étranger (la fuite en Egypte), ne peut manquer d'évoquer des expériences bien réelles, vécues directement ou par l'intermédiaire des parents et des grands-parents, et éveiller des phantasmes qui risquent de se concrétiser à nouveau par la précarité du travail, le bas niveau des salaires, le risque du chômage.
De même, l'image de la solidarité familiale, de la cohésion du foyer domestique, de l'amour qui lie les parents à leurs enfants trouve dans la simplicité de l'étable de Bethléem une illustration capable de susciter la nostalgie pour un temps où les unions conjugales trouvaient dans les difficultés de la vie, affrontés ensemble, un ciment puissant et non des prétextes pour la séparation.
Enfin, *last but not least*, il ne faut pas oublier la signification religieuse de la crèche : qu'on soit ou non croyants, on ne peut oublier ce que le très laïc philosophe Benedetto Croce disait de la civilisation occidentale : « Non possiamo non dirci cristiani ». A une époque où les valeurs religieuses ont repris force, sur la vague du prétendu « conflit des civilisations », au point qu'elles risquent de devenir l'instrument de nouvelles intolérances même dans nos contrées, le fait de pouvoir proposer une image concrète de notre civilisation fondée sur un message aussi universel, aussi inclusif, aussi pacifique qu'une mère embrassant son nouveau-né, représente un sujet de réflexion peu banal. Bravo donc aux artisans valdôtains, qui ont su nous dire tout cela avec leur cœur, leur intelligence et le travail de leurs mains !

Prix Amédée Berthot

Cette attestation est remise à l'exposant le plus prometteur âgé de moins de 25 ans en 2007.

Lauréat : Marco MOCHETTAZ
d'Aoste,
né le 26 juillet 1984

Motivation: «*A sa troisième participation à la foire de Saint-Ours, ce jeune homme incarne l'esprit de la manifestation et de l'artisanat de notre région: sa production en effet, qui se compose d'oiseaux en bois délicatement coloriés, représente le naturel prolongement de l'activité artisanale de son grand-père Vittorio Brunier (1914-1988).*
Un véritable passage d'une génération à l'autre donc, qui traduit parfaitement le concept de tradition».

Prix Robert Berton

Cette attestation est remise à l'exposant le plus âgé n'ayant pas reçu de reconnaissances au cours des cinq dernières années.
Lauréat: Amato BRUNODET de Valtournenche, né le 1er janvier 1917
(précédemment primé en 2002).

Prix techniques artisanales

Prix «pour avoir préservé les techniques artisanales traditionnelles dans la fabrication d'outils agricoles à remettre en valeur aujourd'hui»
Lauréat: Maurizio MARTIGNON
de Fénis

* * *

Une mention particulière a été décernée également à Siro VIERIN, Massimo CLOS, Roberta BECHIS, Elio FOGGIATO et Giorgio IERACE.

Prix Pierre Vietti

Cette attestation est remise à l'exposant qui s'est distingué le mieux dans le domaine de la recherche historique.

Lauréat:
Angelo NICCO

Motivation: «*Pour la production de séton (hotte).*
Tout en appliquant des techniques modernes de fabrication, les objets ont été réalisés dans le respect strict de la tradition qui requiert une attention particulière au choix de l'espèce ligneuse, à la coupe faite en tenant compte des phases lunaires et du cycle des planètes.
Le soin porté à l'exécution est à la hauteur de la recherche historique effectuée par l'artisan».

Prix Don Garino

Cette attestation est remise à la meilleure œuvre de sujet religieux.

Lauréat:
Moreno SAVOIE
de Doues

Motivation: pour la sculpture représentant Saint-Biagio car: «*L'auteur a choisi un sujet jusqu'à maintenant représenté sur les autels ou sur des imageries de type «santino», mais lié de façon particulière au territoire local: Saint-Biagio est le patron de Doues.*
L'œuvre se présente comme un ex voto statuario: le Saint est en train de bénir ou sauver miraculeusement la femme et la fillette malade faites avec la précision de détails réalistes».

Prix Donna FIDAPA

Le Prix Donna Fidapa (Federazione Italiana Donne Arte Professioni Affari) Vallée d'Aoste est réservé aux femmes qui exposent dans le secteur de l'artisanat traditionnel (de façon limitée aux catégories; sculpture, objets tournés, sculpture décorative, objets pour la maison, jouets et constructions en miniature).

Lauréate :
Roberta BECHIS
de Montjovet

Motivation: pour la sculpture ayant comme sujet «Pioverà» car: «*Il s'agit d'une œuvre créative et originale réalisée dans le respect de la tradition*».

Les nouvelles des communes de la Vallée d'Aoste

Sarre: 55 mille euros de subventions

La Junte communale de Sarre a approuvé l'attribution de subventions ordinaires en faveur des organismes et des associations agissant sur le territoire, s'élevant à 55 mille euros pour 2008.
«*Les interventions* – explique le maire de Sarre, Diego Empereur – *ont pour but, comme par le passé, de soutenir les initiatives sportives, récréatives et culturelles promues par les divers organismes et associations présents sur le territoire, en plus de garantir le soutien de l'administration communale aux différentes interventions dans le domaine social, et en particulier, en faveur des personnes défavorisées*».
L'Exécutif a également attribué 19.000 euros en faveur des deux paroisses de Saint-Maurice et de Saint-Eustache pour la restauration des orgues des deux églises.
«*Les orgues* – a ajouté Empereur – *représentent un patrimoine important pour toute la communauté de Sarre, en considérant la valeur historique et culturelle que représentent ces deux instruments et de leurs matériaux, la restauration permettra, leur utilisation pour des évènements musicaux, et des concerts, en respectant la sacralité des lieux, au bénéfice de toute la collectivité*».

Champdepraz: pas de décès en 2007

Dans le registre de l'état civil de la commune de Chamdepraz, pendant l'année 2007, il n'y a eu aucun décès, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 110 ans.
Le pays comptant bien treize villages, termine 2007 de manière positive ayant enregistré deux nouveaux résidents et six nouveau-nés, pour un total de 689 habitants au 31 décembre 2007.
Les résidents qui ont plus de 65 ans sont au total 114 parmi lesquels six ont dépassé les quatre-vingts dix ans.

Hône: Une auberge pour les jeunes

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de Hône a approuvé son budget pour l'année 2008, s'élevant à 3 millions et 349 mille euros, dont 945 mille euros destinés au réaménagement de l'ancienne gare et de ses alentours.
Trois locaux resteront à la disposition de Trenitalia, tandis que les espaces situés sur deux étages,

seront transformés en auberge de jeunesse, avec 25 places pour dormir et des espaces réservés aux handicapés.
La zone de stationnement des autobus sera également réaménagée.
En cette occasion, le maire Luigi Bertschy et le conseil ont aussi décidé de renoncer à leurs jetons de présence en faveur des interventions prévues afin d'offrir un service de bus gratuit aux élèves de Hône qui fréquentent les écoles élémentaires à Pont-Saint-Martin.

Pont-Saint-Martin: rénovation de l'«ex Ilssa Viola»

L'accord de programmation pour la réalisation de certaines interventions infrastructurelles au service de la zone industrielle «ex Ilssa Viola» a été signé vendredi dernier par le président de la Région Luciano Caveri, par le maire de la commune de Pont-Saint-Martin, Albert Cretaz, et par le président de Vallée d'Aoste Structure, Giorgio Pession.
Au moment de la signature de l'accord étaient également présents les assesseurs régionaux aux Activités productives, Leonardo La Torre, et aux Finances, Aurelio Marguerettaz.
«*L'accord entre la Région* – peut-on lire dans une note de l'Administration régionale –, *la Commune de Pont-Saint-Martin et la Société Vallée d'Aoste Structure prévoit, en particulier, les interventions qui relieront la rue piétonne et la piste cyclable à la gare et l'agrandissement du centre communal de dépôt des déchets*».

Commune de Nus

Budget 2008 à l'ordre du jour

Lors du Conseil communal de Nus, qui s'est réuni le 28 décembre dernier, deux importants projets préliminaires ont été approuvés: le budget 2008 et le pluriannuel de 2008-2010 qui a été voté avec le désaccord des quatre membres du groupe de la minorité. Lors de la réunion, le Conseil a confirmé les indemnités de charge et les jetons de présence pour les administrateurs, tandis que les assesseurs Gino Bortoli et Nello Fabbri ont opté par une indemnité inférieure. Le premier a réduit de 50% son indemnité par rapport au chiffre réservé à ses collègues, tandis que le deuxième a confirmé le versement de la totalité de sa rémunération aux initiatives à caractère social et culturel.
Lors de la discussion du document comptable de prévision sur trois ans (2008-2010), quatre votes contraires ont été exprimés. Le bilan s'équilibre sur le chiffre de 7 052 629 euros tandis qu'en 2009 et 2010, la somme sera de 7 104 422 et de 5 123 922 euros. Les dépenses courantes et en compte capital pèsent de façon pratiquement analogue par rapport au passé et s'élèvent à 2742158 euros qui ont été considérés nécessaires pour le fonctionnement de la gestion communale tandis que 2 641 071 euros ont été insérés pour les investissements. De plus, pour couvrir les chapitres concernant la machine administrative, la Commune de Nus a effectué une série de restrictions en épargnant 132 mille euros par rapport à 2007. Parmi les entrées, la somme de 695 200 euros dérive des contributions, 2 641 071 euros sont déterminés par le déplacement de capital et de l'encaissement des crédits, tandis que les déplacements d'autres organismes s'élèvent à 1 664 992 euros. Lors du Conseil, la discussion a concerné également les tarifs communaux qui sont inchangés sauf pour l'Ici qui même en restant à 5 pour 1000, comme par le passé, prévoit maintenant une plus haute détraction pour l'usager qui aura une épargne de 50 euros, en passant de 104 à 154 euros.
Parmi les investissements les plus significatifs, il faut rappeler la première tranche des travaux pour la réalisation de la piste de ski de fond de Saint-Barthélemy, avec à côté un garage souterrain pour les moyens de transport, de la route pour l'accès aux parkings dont le coût sur les trois années est de 1,1 millions d'euros. De plus, un centre diurne sera prochainement réalisé pour les personnes âgées dont le coût total est de 3,8 millions d'euros. La Commune prévoit aussi d'autres travaux qui concerneront l'aménagement des versants (avec une dépense de 1,1 millions d'euros pour 2008 et presque 2 millions en 2009), la réalisation de différents parkings au service des hameaux de Lignan, Blavy et Ronchettes, en plus de l'achèvement du planétarium de Lignan et la réalisation d'un rond-point sur la route nationale 26. Tout le Conseil a aussi approuvé le projet préliminaire pour les travaux de la pose du paravalanche à Arlod qui coûtera 2 millions d'euros en attendant le financement de l'Administration régionale qui prévoit le placement de 500 mètres de rambardes en bois et mille mètres de grillage pour la neige. Durant la même séance, le projet de parking situé près des écoles élémentaires et moyennes a été approuvé par la majorité et coûtera 750 mille euros. Ce dernier pourra contenir 40 voitures, dont deux places réservées aux handicapés. Enfin, la minorité s'est opposée au vote concernant la réglementation des bâtiments de la commune et à l'ébauche de la convention pour la gestion associée des fonctions de police locale entre la Commune d'Aoste et les Communes du Conseil de la Plaine. Sur cette dernière proposition s'est opposé également l'assesseur Gino Bortoli.

A l'ordre du jour le budget 2008 et triennal 2008-2010

Conseil communal de Charvensod

Le Conseil communal de Charvensod s'est réuni en séance ordinaire, le 21 décembre dernier, avec 10 points à l'ordre du jour, parmi lesquels les plus importants étaient le budget 2008 et le triennal 2008-2010.
L'achat d'une voiture à attribuer au corps de police locale a été abordé, dont le prix a été considéré acceptable. Le groupe d'opposition Espace Charvensod a apporté une motion avec laquelle il contestait une délibération votée lors du dernier Conseil communal ayant comme objet: «la réalisation d'une crèche consortiale et le parking». Selon les quatre représentants de la minorité, le document présenté était incomplet. D'un point de vue différent, la majorité qui a confirmé l'acte, conforté par les décisions des techniciens internes à l'administration, des travailleurs exerçant une profession libéralel et par les bureaux de l'Assessorat régional qui gère le cadre urbanistique».
La troisième variation au budget pour un montant de 182 mille euros a été votée majoritairement dont 119 mille euros résultent prélevés des bénéfices de comptabilité.
Parmi les interventions les plus significatives à souligner le remplacement d'une partie de l'aqueduc communal du lieu-dit Saint-Salò-Champé (117 mille euros), l'achèvement de l'installation d'illuminations sur le trajet Pont-Suaz-Ampaillan (95 mille euros) et l'intégration de la dépense pour la réalisation du parking au lieu-dit Félinaz (56 mille euros).
Il y aura des augmentations pour les usagers: une augmentation du service de dépuration de 0,26 à 0,38 au mètre carré. En croissance aussi le service de tri des déchets qui aboutira à 84% de son coût global. L'augmentation prévue est de 10%. Après 5 ans de prix bloqués, en 2008 la dépense pour la cantine scolaire augmentera: chaque ticket repas coûtera 4 euros, 49 centimes de plus. Le budget s'équilibre pour l'année 2008 sur le chiffre de 5.455.430,95 euros, tandis qu'en 2009 et 2010, il atteint un équilibre sur les chiffres suivants 5.041.488,49 et 4.920.428,52 euros. En 2008, les dépenses courantes engageront la somme de 2.076.186,82 euros, soit 41,46% du total.
Les investissements pour lesquels ont été comptabilisés 2.719.041,11 euros sont supérieurs. «Parmi les objectifs principaux que l'Administration a mis en évidence dans le budget 2008-2010 – il y a l'épargne des dépenses courantes. On étendra le service «Allô Bus», on proposera à nouveau un projet similaire à l'«Espace de Mamie» et le nouveau projet financé par le Fonds social européen dénommé «Eveil de l'enfance – espace d'accueil extrascolaire aux services des familles».
On essayera de regrouper les efforts accomplis dans la commune pour l'engagement écologique, ceux de l'énergie photovoltaïque, etc. L'Administration a l'intention d'installer des systèmes de vidéo surveillance pour le besoin croissant de sécurité exprimé de la part des citoyens. Les travaux prévus pour le prochain triennat sont nombreux. Grâce à une contribution du Fospi, on pourra achever les travaux au lieu-dit Bourneau, 500 mille euros seront utilisés pour la requalification environnementale de l'aire de Plan Félinaz, 154 mille euros pour la réfection du mur de l'école élémentaire, 339 mille pour la réfection du trottoir du chef-lieu.

DÉCÈS

La section
de l'Union Valdôtaine
de Brissogne

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Vincenzo
MANCUSO

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son frère Robert, membre de notre section, ainsi qu'à toute la famille.

* * *

La section
de l'Union Valdôtaine de Doues

a le chagrin d'annoncer
le décès de

Madame Ida ABRAM
épouse ANSERMIN
âgée de 75 ans

La communauté unioniste présente ses condoléances émues à son époux Aldo, à ses filles Carla et Sandra avec leur famille, à ses sœurs Odetta, Ivana et Mary, à son frère Richard, membre de la section avec leur famille.

* * *

La section
de l'Union Valdôtaine
de Valtournenche

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Pasqualina MAQUIGNAZ
âgée de 58 ans
membre de la section

Les condoléances de la part de la communauté unioniste vont à sa fille Loredana avec son époux Claudio Barmasse, membre du comité de Direction de la section ainsi qu'aux autres parents.

VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine, avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer
avec une souscription libre auprès de la section,
du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160;
e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:

Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros, Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros, Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250 euros; R.E.: 500 euros; Gualtiero NICCO: 250 euros; René PRADUROUX: 500 euros; N.N.: 250 euros; Robert VUILLERMIN: 100 euros.

Premier congrès de l'ANIOC de la Vallée d'Aoste

«Le rôle de l'insigne dans la réalité actuelle»

Antonio Vizzi

Une délégation de l'A.N.I.O.C. - Associazione Nationale Insigniti di Onorificenze Cavalleresche - a participé au Ier congrès de l'A.N.I.O.C. de la Région Friuli Venezia Giulia, qui s'est déroulé, au mois de novembre dernier, à Pordenone. Après avoir rendus les honneurs au monument aux morts pour la patrie, le cortège s'est rendu au Palais de la Province, où dans le grand Salon du Conseil s'est ensuite déroulé le congrès.
Après la présentation du délégué régional, M. Roberto Giordano, et du Délégué de la province de Pordenone, M. Silvio Romanin, ont pris la parole le Président de la Province, M. Elio De Danna, le Syndic de la ville, Sergio Bolzanello, le Vice-président de l'A.N.I.O.C. national, M. Enrico Ferri et le secrétaire général de l'A.N.I.O.C. national, le comte Maurizio Monzani, pour saluer le public nombreux présent dans la salle.
Le thème du Congrès «Le rôle de l'insigne dans la réalité actuelle» a été approfondi par M. Ferri, qui a tout d'abord expliqué la raison de ce congrès à Pordenone, la dernière province, fondée en 1968.
Il s'agit d'un rendez-vous important et c'est, en effet, une étape significative pour l'A.N.I.O.C. du Friuli occidental: le 25ème anniversaire de la fondation de la délégation de la province.«*Celui qui entre dans la grande famille de l'A.N.I.O.C. (sur le territoire national, l'association se vente d'avoir plus de 100 000 inscrits. En outre, il y a de nombreuses délégations à l'étranger. La dernière est celle de l'Amérique du Nord, Canada et Etats Unis, qui a comme délégué, M. Salvatore Ferrigno élu député au Parlement national pour la circonscription de l'Amérique du Nord et centrale: ndr)* – souligne M. Ferri – *doit être conscient de son geste et donc s'engager à observer étroitement les lois et les principes qui réglementent notre «mouvement chevaleresque national» irremplaçable et fascinant… La morale de l'A.N.I.O.C. est le résultat d'autres morales qui au cours du temps se sont affinées et perfectionnées… Une relation intime* – a ajouté le rapporteur – *qui relie et unit le passé à l'avenir, en assurant à notre avenir un futur plus adéquat aux nombreuses exigences de la société moderne*».
M. Ferri a conclu son discours en rappelant que: «*la vie de ceux qui appartiennent à notre mouvement chevaleresque national A.N.I.O.C. est une véritable et authentique mission sociale et doit être accomplie avec conviction, sagesse et esprit de sacrifice*». Le comte Maurizio Monzani a ensuite consigné une médaille spéciale en argent que le Président de la République italienne, M. Giorgio Napolitano, a envoyé à la délégation de l'A.N.I.O.C. de Pordenone pour l'importante célébration de son 25ème anniversaire.
Durant la cérémonie est intervenu le père spirituel de l'A.N.I.O.C. de Pordenone, Monseigneur Livio Concina, pour représenter l'évêque de Pordenone, et souligner la force unificatrice de la foi et de la religion, surtout aujourd'hui car nous vivons dans une société dynamique et quotidiennement tourmentée.
Monseigneur Concina a rappelé qu'il est opportun de s'arrêter pour réfléchir sur la valeur de la vie et qu'à la base de notre société nous devons mettre en avant les relations humaines, pivot fondamental pour assurer à l'humanité un futur rempli d'espérance et d'amour.
La délégation d'Aoste a eu l'opportunité d'annoncer, en présence du comte Maurizio Monzani, le congrès interrégional pour les Délégués qui se tiendra, au Fort de Bard, le 13 avril prochain.
A cette occasion seront approfondis par le professeur Margherita Barsimi l'image, la fonction et le rôle du Chevalier au XXIème siècle et par Mme Anna Fosson, la loi régionale sur les insignes «Amis de la Vallée d'Aoste et Chevaliers de l'Autonomie».
A cela s'ajoute que lors du congrès organisé à Bard sera présenté officiellement, pour la première fois, l'hymne des chevaliers (texte de Margerita Barsimi et musique de Carlo Benvenuto), qui sera interprété par le Groupe musical de la Municipalité et par le chœur Mont-Rose de Pont-Saint-Martin.

NAISSANCE

La section
de l'Union Valdôtaine
de Valtournenche

a le plaisir d'annoncer
la naissance de

Fabien BICH
qui est venu réjouir le foyer
de Luca, membre de notre section
et de Ketty Poletto
ainsi que sa grande sœur Aurélie.
La communauté unioniste présente ses vœux de bonheur au petit Fabien

Pinato Montarello
ARREDAMENTI - BAR - RISTORANTI - ALBERGHI - ABITAZIONI

Riparazioni, imbottiture e sostituzioni sedute
Arredamenti Bar e Negozi su misura e di serie
Arredamenti e scaffalature per negozi

Nella sede espositiva vendita di sedie in metallo e legno, tavoli su misura, sgabelli, panchine in legno e poltrone.
Visita il nostro sito: **www.pinatomirella.com**

VI ASPETTIAMO PER REALIZZARE I VOSTRI DESIDERI!! Vantaggiosi OMAGGI in base al Vostri acquisti!!

SHOW-ROOM : AOSTA - Via Parigi, 145 - Tel. 0165.553999 - pinato.arredi@tiscali.it

En présence du Vice-président du Parlement européen Mario Mauro

Inauguration du siège de l'Eurorégion

Les Présidents des régions Ligurie, Piémont, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Vallée d'Aoste ont inauguré, le jeudi 31 janvier dernier, à Bruxelles – en présence du Vice-président du Parlement européen Mario Mauro, du Commissaire européen à la Politique régionale Danuta Hübner, du Commissaire européen à la Protection des consommateurs Meglena Kuneva – le siège de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée.
Une inauguration qui suit la naissance de l'Eurorégion qui a eu lieu officiellement au Fort de Bard, le 18 juillet 2007, ainsi que sa présentation qui s'est déroulée à Bruxelles le 10 octobre dernier, à l'occasion des Open Days – la Semaine européenne des Villes et des Régions.
«*Un bâtiment en commun est une chose importante* – a déclaré le Président de la Région Luciano Caveri – *parce que les gens peuvent mieux se connaître et il s'agit vraiment d'une logique tout à fait nouvelle qui s'affirme sur Bruxelles. Quand on regarde le passé et la logique des États-nations, cela nous étonne quelque peu et d'ailleurs il faut dire que le Groupement européen de Coopération territoriale (Gect) est une nouveauté dans le cadre de la législation européenne. C'est un règlement important (qui a été, entre autres, écrit par Monsieur Barnier et je peux dire avoir collaboré, il y a six ou sept ans, à cette naissance).*
Et le Président Caveri de poursuivre: «*Je dois dire que j'avais déjà cette idée, quand je suis devenu, il y a trois ans, Président de la Région Vallée d'Aoste et j'ai demandé aux autres de s'engager dans cette aventure. Nous avons eu de longues réunions et au commencement il y avait quelques incertitudes; aujourd'hui, tout le monde se réjouit, en sachant que cette hypothèse est une hypothèse du futur. Nous n'agissons pas contre les États mais c'est une alternative à la vieille logique de l'« effet frontière » qui a même séparé des peuples tels que les habitants de la Ligurie, du Piémont et de la Vallée d'Aoste des habitants de Rhône-Alpes et PACA, qui doivent travailler ensemble pour le futur*».
En marge de l'inauguration du siège de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée, il faut souligner la réunion de travail -présidée par le Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Michel Vauzelle- qui a eu lieu avec le Commissaire européen à la Politique régionale Danuta Hübner à laquelle les cinq Présidents de région ont exposé les objectifs de leur Eurorégion à savoir de coopérer étroitement pour intensifier les échanges dans leurs domaines communs de compétences afin de renforcer les liens politiques, économiques, sociaux et culturels entre les populations respectives.
Le Commissaire Hübner a également répondu aux questions de ces derniers concernant les opportunités que pourrait engendrer le Groupement européen de Coopération territoriale.

De gauche à droite: Luciano Caveri Président de la Vallée d'Aoste, Giancarlo Cassini Assesseur régional de la Ligurie, Danuta Hübner Commissaire européen à la Politique régionale, Mercedes Bresso Présidente du Piémont, Michel Vauzelle Président de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Jean-Jack Queyranne Président de Rhône-Alpes

Photo : Régis Cintas-Flores / Région PACA

Caveri rend hommage au Général Petti

Le président de la Région, Luciano Caveri, a rencontré le Général de Division, Bruno Petti pour un salut officiel, car celui-ci laissera le commandement du Centre d'entraînement des chasseurs alpins pour assumer celui des Troupes Alpines de Bolzano.
«*J'ai exprimé au Général Petti* – a dit le président Caveri – un remerciement au nom de toute la communauté valdôtaine pour l'important travail qu'il a porté de l'avant pendant la période de commandement du Centre d'entraînement alpin».
«*Grâce à lui et à son professionnalisme* – a ajouté Caveri – *nous avons obtenu l'accord pour la cession de la Caserne Testafochi, fruit d'un dur travail affronté dans un rapport de grande courtoisie et de collaboration avec la Région*».
«*Cette promotion* – a conclut le Président – *est une récompense juste pour les capacités démontrées et cela ne peut que nous rendre heureux parce que nous savons qu'auprès du Général Petti, nous trouverons toujours un interlocuteur compétent et un ami aux plus hauts sommets des Troupes alpines avec lequel nous pourront encore travailler pour affronter ensemble les grands thèmes liés au futur d'une réalité aussi importante pour la communauté valdôtaine que celle des chasseurs alpins*».

Pastoret : «Créer un nouvel intérêt pour les usagers potentiels»

Innovation dans les transports publics avec la «smart card»

L'innovation technologique au service du transport public et d'une plus grande commodité d'utilisation des abonnements pour les autobus est une bonne nouvelle pour ce début d'année.
En effet, pendant l'année 2008 seront mises en place deux nouveautés importantes concernant les titres de transport public local pour les autobus.
La première nouveauté concerne les abonnements hebdomadaires ou mensuels pour les autobus qui pourront profiter d'un nouveau type de support à savoir les «tessere senza conttato aziendali nominative».
En effet, les derniers moyens ont été perfectionnés afin de permettre le développement de cette carte à la presque totalité des voyageurs « aziendali » à savoir les abonnés. Ce type de carte est actuellement proposé aux personnes âgées et aux handicapés. Les nouvelles cartes nominatives, déjà utilisées par les usagers exonérés, seront étendues sur une partie des abonnements hebdomadaires ou mensuels pour les lignes intra-muros et également extra-muros avec des réductions allant de 35% à 60% selon la typologie choisie.
Les cartes sont définies «sans contact» car il ne sera plus nécessaire de les insérer «par contact» comme par le passé, puisqu'elles seront identifiées automatiquement par une machine électronique située à l'entrée des autobus.
La deuxième nouveauté concerne les titres de transport, pour le transport public local sur les lignes des autobus, qui seront insérés sur la «carte régionale sans contact» qui aura aussi la fonction de «porte-monnaie» électronique rechargeable.
Cette carte appelée «Carta Valore» est de type non nominatif et pourra donc être utilisée par des usagers différents.
Autre information importante, elle sera valable sur tout le réseau du transport quelque soit l'entreprise qui effectue le service et fonctionnera comme une carte normale sur laquelle on pourra recharger le montant désiré.
A noter également que la réduction sur le montant du trajet simple est de 22%.
«*C'est un passage significatif* – commente l'assesseur Pastoret – *dans le parcours de simplification et de rationalisation du système de billetterie qui peuvent maintenant compter sur des instruments innovants déjà utilisés avec succès dans d'autres secteurs.*
Cette mesure introduit de véritables avantages pour les usagers afin de leur rendre plus facile et valable l'usage des transports en commun. D'une part – conclut Pastoret – *ce système renforcera la fidélité des usagers qui utilise déjà les abonnements et de l'autre, nous proposons sur le marché un support comme la «Carta Valore» qui se place à côté des nouvelles tendances commerciales en créant un intérêt vers une nouvelle tranche d'usagers potentiels pour le transport public sur route*».

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

S'il n'y avait pas de Carnaval il n'y aurait pas de Carême et vice-versa. Un moment de libération et de déguisement qui secoue la normalité existe seulement s'il est rapporté à la routine de la vie quotidienne. La transgression n'est valable que si nous l'insérons dans un contexte de remise en discussion de l'ordre constitué. Ceux qui comme moi sont nés et ont vécu pendant des années à Verrès ne peuvent s'abstenir de songer au Carnaval historique (qui est par ailleurs assez jeune, ayant vu ses jours dans l'après-guerre), où les rôles de la vie quotidienne sont bouleversés par un ordre-désordre carnavalesque qui change les identités et révolutionne – même si seulement en surface, bien évidemment – l'ordre social quotidien.
J'ai même été – dans l'imaginaire que le Carnaval allume – le Conte Pierre d'Introd, comme dans une sorte de voyage dans le temps.
C'est un fait que les habitants de la Coumba Freida connaissent très bien: ici les racines populaires bien plus anciennes s'affirment avec force dans les couleurs voyantes des costumes, dans les plaisanteries, dans les bals et dans les libations qui rappellent les Saturnales romaines et va savoir quelles fêtes celtiques semblables des anciens Salasses.
Certes, l'origine étymologique du mot Carnaval est controversée et obscure.
Quelques théories font remonter cette étymologie à «carrus navalis» (chariot naval) qui prenait part à la fête romaine d'Isis, déesse égyptienne adoptée par les romains et les grecs.
D'autres hypothèses font référence au mot latin «carnelevare», composé de «carne» (viande) et de «levare» (laisser, lever), ce qui signifie s'abstenir de viande.
Au Moyen Age, l'Eglise christianisa le calendrier. On récupéra les fêtes païennes et on les rebaptisa: tout comme dans l'église romane face à l'actuelle cathédrale d'Aoste, on a réutilisé dans l'autel des pièces remontant aux temples de l'époque romaine! Un extraordinaire exemple de contamination, comme le diable brûlé sous le pont romain de Pont-Saint-Martin évoque certains bûchers rituels ainsi que les fêtes païennes de bon augure.
La date de sa célébration, qui change d'année en année, dérive de l'antique tradition qui découpe le temps en tranches de 40 jours. Ainsi, la période qui va de l'Epiphanie au mercredi des Cendres unit étroitement le sacré au profane.
Car si l'idée du Carême était, dans l'Eglise des premiers siècles, de se préparer à la fête de Pâques, le Carnaval permettait aux gens de vivre des réjouissances issues des anciennes fêtes d'hiver, qui préparaient la renaissance de la nature et le réveil de la terre.
Comme je le rappelais, au cours des fêtes du Carnaval, toutes les individualités disparaissent sous les masques et le maquillage, permettant ainsi la confusion qui symbolise le chaos.
Le Carnaval terminé, nous revenons à la réalité et à nos rôles habituels: nous portons toujours des masques, qui sont le fruit de nos histoires et nos expériences personnelles, malheureusement sans les plaisanteries ni les gaietés carnavalesques.